

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00543 Numéro SIREN : 519 494 645 Nom ou dénomination : A&S associés.

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 3437

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT

Reçu le

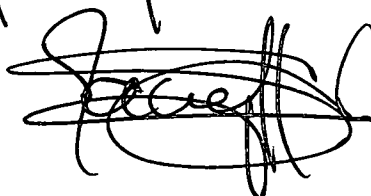
24 JUIL. 2023

GREFFE

Etats financiers au 31/12/2022

LIASSE FISCALE

Certifiée conforme à l'original



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PNIF innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration **SIF CHOLET**
42, rue du Planty
49327 CHOLET CEDEX
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement

A IDENTIFICATION
SARL A & S ASSOCIES
Lieu-dit la Boutecaillère
79350 CHICHE
651 **317819** **51949464500020**
 Inscr. M.U. N° dossier N° Siret

B ACTIVITÉ
 Activités exercées (souligner l'activité principale):
ACTIVITE DES SOCIETES HOLDING
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable au taux de 15% **5 713** Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)

Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% **0** Autres plus-values imposables au taux de 19% **0** Plus-values à long terme imposables au taux de 10% **0** Plus-values exonérées art. 238 quinquies **0**

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
 (indiquer en cochant la case correspondante)
 Entreprises nouvelles art. 44 octies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quater bis ☐ Zones franches urbaines art. 44 octies ☐ Zone de réhabilitation de la défense art. 44 quater bis ☐
 Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quater bis ☐ Zones de développement prioritaire art. 44 septies ☐ Autres dispositifs ☐
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer, sous réserve de la case) **0** Plus-values exonérées relevant du taux de 5% **0**
 Sociétés d'investissement immobilières exonérées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quinquies A ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2055)

1 Autrui des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt (impôt des versements au titre du crédit d'impôt) ou à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt (impôt des versements au titre du crédit d'impôt) ou à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt (impôt des versements au titre du crédit d'impôt) **0**
2 Autrui des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale (autre que l'Union européenne) ou d'un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité **0**
 Total impositions concédées au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Revenus nets soumis à la contribution 2,50% **0**

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33% **0**

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1 Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-E1 du CGI) ☐

2 Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:

3 Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-E2) ☐
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé: **comptabilité expert acd**

ECF ☐ Désignation du prestataire

O GAO/MGA ☐ Visur conventionné ☐
 Nom, adresse, téléphone:

Professionnel de l'expertise comptable: **PERSPECTIVES CONSEILS**

Conseil:

ECG/MGA ou visur conventionné

N° d'agrément

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

	total (en M€)
7-Montant des revenus répartis	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL A & S ASSOCIES
31122022

K | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires (abstraction faite des sommes comprises dans les DSS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSS de 2022, montant total des taxes brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLIT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

88

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise		SARLA & S ASSOCIES		Lieu-dit la Boutecaillère		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		79350 CHICHE						
SIRET		5 1 9 4 9 4 6 4 5 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31/12/2022		31/12/2021		
		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	79 000	042		79 000	79 000	
	Total I (5)	044	79 000	048		79 000	79 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
			072	20 000	074		20 000	20 000
		Valeurs mobilières de placement	080	45 510	082	29 662	15 848	19 968
		Disponibilités	084	19 422	086		19 422	21 015
		Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	84 932	098	29 662	55 270	60 983	
	Total général (I + II)	110	163 932	112	29 662	134 270	139 983	
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	203 000	120	203 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		124		
	Réserve légale	126		126		126		
	Réserves réglementées*	130		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132		132		
	Report à nouveau	134		134	(63 017)	134	(10 882)	
	Résultat de l'exercice	136		136	(5 713)	136	(52 135)	
	Subventions d'investissement	137		137		137		
	Provisions réglementées	140		140		140		
	Total I	142		142	134 270	142	139 983	
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		172		172		
	Produits constatés d'avance	174		174		174		
Total III	176		176		176			
Total général (I + II + III)	180		180	134 270	180	139 983		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

87

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFR N° 2033-R-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A & S ASSOCIÉS		Ncanti ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122022	Exercice N-1 clos le 31122021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }			214		
				218		
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230		
Autres produits			232			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		250		
	Rémunérations du personnel *			252		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254		
	Dotations aux amortissements *			256		
	Dotations aux provisions			262		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour imputations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } { 259 } { 260 }			264		
Total des charges d'exploitation (II)				270		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			290		
	Produits exceptionnels (IV)			294		
	Charges financières (V)			300		
	Charges exceptionnelles (VI)			306		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			310		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314	
RÉGÉNÉRATION	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cotes-cds d'associés	247		330		
	Écart de valeur liquidative sur OPC *		248	251		
	Traction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249	998		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (11 septies)	986		989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		991		
	ZFA AG (44 septies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44 septies A)	987		127		
	Crédence due au report en arrière du déficit	346		655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 septies A)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 septies B)	648		649		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 septies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 septies D)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 septies E)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Bénéfice col. 1				354		
Déficit col. 2				356		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			360		
	Déficits antérieurs reportables : * 63.017 dont imputés sur le résultat :					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1				372		
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

CM

Formulaire obligatoire (article 362 Section A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARLA & S ASSOCIES						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terreins	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480	79 000	482		484		486	79 000		
TOTAL		490	79 000	492		494		496	79 000		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terreins	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
	TOTAL	570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR, (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, mises de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 2101 et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

51

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 392 Sepès
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL A & S ASSOCIES**Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	29 662	664		666	29 662
TOTAL		680		682	29 662	684		686	29 662

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775		Total à reporter ligne 323 du tableau n° 2033-D	780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 63 017
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 63 017
Déficits de l'exercice			860 5 713
Total des déficits restant à reporter			870 68 731

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

57

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFP N° 2033-F. 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARLA & S ASSOCIES		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		528
TOTAL 1	106		528
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		1 563
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		1 565
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(1 037)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

89

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) N° ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 51949464500020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A & S ASSOCIES

ADRESSE (voie) Lieu-dit la Boutecaillère

CODE POSTAL 79350

VILLE CHICHE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 150

I. CAPITAL DEVENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DEVENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MARCAGGI Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital % de détention 99,51 Nb de parts ou actions 10 100
Naissance : Date 09031970 N° département 92 Commune CHATENAY MALABRY Pays FRANCE
Adresse : N° 12 Voie RUE DE LOISILLONNETTE
Code postal 49300 Commune CHOLET Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SM

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement ou moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

51949464500020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A & S ASSOCIES

ADRESSE (voie)

Lieu-dit la Boutecaillère

CODE POSTAL

79350

VILLE

CHICHE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

3

Forme juridique

SARL

Dénomination

SCOPAC

N° SIREN (si société établie en France)

519341739

% de détention

90,00

Adresse :

N°

12

Voie

RUE L'OISILLONNETTE

Code postal

49300

Commune

CHOLET

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

ECDO

N° SIREN (si société établie en France)

538621285

% de détention

50,00

Adresse :

N°

Voie

RUE DE LA GATINE

Code postal

49300

Commune

CHOLET

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de ponter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NCT

SN

A&S ASSOCIES.
Société à responsabilité limitée au capital de 203 000 €
Siège social : La Boutecaillère – 79350 Chiché
R.C.S. Niort 519 494 645

RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2023

M. Sébastien MARCAGGI, gérant de la société A & S ASSOCIES, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Mesdames, Messieurs, chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous vous précisons que tous les éléments comptables vous sont présentés en euros.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Afin de vous permettre d'apprécier le niveau d'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et ses résultats, nous avons établi un tableau synthétique faisant ressortir le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel, l'impôt sur les sociétés acquitté et le résultat net comptable.

Ces soldes de gestion vous sont donnés pour l'exercice écoulé et pour l'exercice précédent.

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
Chiffre d'affaires	0,00	0,00
Résultat d'exploitation	- 1 565	-1 035
Résultat courant avant impôts	- 5 685	-1 035
Résultat exceptionnel	- 28	51 100
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	- 5 713	- 52 135

SN

II. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

L'exercice social écoulé n'a pas permis la réalisation d'un chiffre d'affaires.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1565 € pour l'exercice 2022 contre 1035 € l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- les autres achats et charges externes ressortent à 1563 € contre 1034 € pour l'exercice précédent ;
- suite à la liquidation de la société E-Racing, une perte exceptionnelle apparaît de -5005 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de 5 713 € contre une perte de 52 135 € au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

III. EVENEMENT SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, aucun élément important n'est survenu pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.

IV. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

V. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous gardons bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris de mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous présentons ici l'activité des filiales et les participations de notre société.

- FILIALES

1. Activité de la filiale SCOPAC

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
Chiffre d'affaires	578 159	509 314
Résultat d'exploitation	6 811	26 399
Résultat courant avant impôts	6 892	26 399
Résultat exceptionnel	-1 543	-1 189
Impôt sur les sociétés	326	3 235
Résultat net	5 023	21 975

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de marchandises.

L'exercice social écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires qui est passé à 578 159 € pour l'exercice 2022 contre 509 314€ pour l'exercice 2021.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 571 351 € pour l'exercice 2022 contre 483 768 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- les autres achats et charges externes ressortent à 106 457 € contre 89 964 € pour l'exercice précédent ;
- les impôts et taxes ressortent à 14 143 € contre 14 605 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 5 023 € contre un bénéfice de 21 975 € au titre du précédent exercice.

2. Activité de la filiale ECDO

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
Chiffre d'affaires	211 133,00	281 132,00
Résultat d'exploitation	-- 18 162,00	-15 031,00
Résultat courant avant impôts	- 18 162,00	-15 031,00
Résultat exceptionnel	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
Résultat net	- 12 560,00	-15 031,00

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de distribution de toutes matières premières pour l'industrie des composites, l'achat, le stockage et la revente des dites matières premières.

L'exercice social écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires qui est passé à 281 132€ pour l'exercice 2021 contre 211 133 € pour l'exercice 2022.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- les autres achats et charges externes ressortent à 24 733 € contre 35 376 € pour l'exercice précédent ;
- les impôts et taxes ressortent à 2 834 € contre 3 278 € pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de 12 560 € contre une perte de 15 031 € au titre du précédent exercice.

▪ PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre Société n'a procédé à aucune prise de contrôle.

▪ CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice 2021, notre Société n'a pas cédé de participations.

VII. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

VIII. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte comptable de 5 713 €, auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur d'un montant de -63 017 €. Le résultat à affecter ressort ainsi à la somme de -68 730 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de -68 730 € en totalité au poste « report à nouveau ».

87

IX. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

X. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

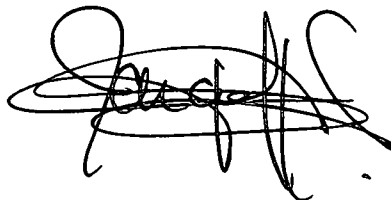
XI. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Fait à Chiché, le 30 juin 2023

LA GÉRANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

A&S ASSOCIES.
Société à responsabilité limitée au capital de 203 000 €
Siège social : La Boutecaillère – 79350 Chiché
R.C.S. Niort 519 494 645

RAPPORT SPECIAL DU GERANT
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223 -19 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2023

Chers associés,

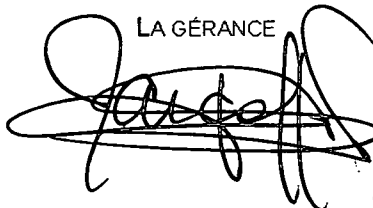
Conformément aux dispositions du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport spécial relatif aux conventions conclues entre la société et l'un de ses gérants ou associés

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Fait à Chiché, le 30 juin 2023

LA GÉRANCE



A&S ASSOCIES.
Société à responsabilité limitée au capital de 203 000 €
Siège social : La Boutecaillère – 79350 Chiché
R.C.S. Niort 519 494 645

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte comptable de 5 713 €, auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur d'un montant de -63 017 €. Le résultat à affecter ressort ainsi à la somme de -68 730 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de -68 730 € en totalité au poste « report à nouveau ».

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT ADOPTEE

EXERCICE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

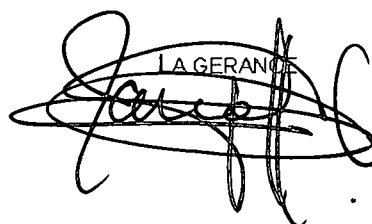
L'Assemblée générale entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir une perte comptable de 5 713 €. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur d'un montant de -63 017 €. Le résultat à affecter ressort ainsi à la somme de 68 730 €.

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de -68 730 € en totalité au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL.


LA GERANCE